



**COLLECTE
INTELLIGENTE**

**EN ROUTE VERS LA COLLECTE
INTELLIGENTE!**

**GUIDE
D'INFORMATION**



BONNE NOUVELLE

Vous avez été choisi pour vivre
L'EXPÉRIENCE DU PROJET PILOTE
de la **COLLECTE INTELLIGENTE**
de la MRC Robert-Cliche!

Pourquoi un projet pilote de collecte intelligente?

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a l'intention d'interdire l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020. Ainsi, les résidus alimentaires et de jardin ne seront plus autorisés dans le bac à déchets. Ces changements nous toucheront tous.

Certaines municipalités du Québec offrent la collecte séparée des matières organiques. Cependant, dans notre région, cela implique des coûts importants d'au moins 60 \$ par année par compte de taxes, que les résidents participent ou non.

Les municipalités de Beauceville, de Saint-Joseph-de-Beauce, de Saint-Victor et de la MRC Robert-Cliche ont décidé de se regrouper pour mesurer les avantages économiques et environnementaux de la collecte intelligente. Suite aux résultats du projet pilote, les municipalités décideront si l'implantation de la collecte intelligente pourra se faire sur l'ensemble de leur territoire. Au total, 300 résidences participeront au projet pilote dans la MRC, soit 100 résidences par municipalité dans un secteur déterminé.

C'est quoi la collecte intelligente?

La collecte intelligente est basée sur le principe d'utilisateur-payeur, c'est-à-dire que l'utilisateur est taxé en fonction du volume de ses déchets et de la fréquence à laquelle il met son bac à la collecte des déchets. Le poids n'a pas d'importance.

Cette façon de ramasser les déchets est donc plus équitable et plus avantageuse que la collecte actuelle. En effet, le montant à déboursier pour le service ne sera plus une somme fixe ajoutée à votre compte de taxes, mais elle sera plutôt calculée en fonction de votre utilisation. En d'autres mots, plus vous triez vos ordures, moins vite votre bac se remplit et moins souvent vous le déposez sur le côté de la route pour la collecte.

La collecte intelligente comporte de nombreux avantages.



Elle favorise la réduction des déchets



Elle encourage le recyclage



Elle renforce la pratique du compostage



Elle diminue les coûts de collecte des ordures pour la municipalité et les résidents

En quoi consiste le projet pilote?

Un bac gris à déchets vous sera fourni gratuitement. Vous aurez le choix entre un grand bac (360 L) et un moyen bac (240 L).

Si vous préférez garder votre bac actuel, une puce d'identification sera installée sur celui-ci (comme sur votre carte de crédit) afin de comptabiliser le nombre de collectes.

À partir du mois de juin, lorsque le bac sera vidé par le camion de collecte, un enregistrement de la levée sera effectué dans le système de gestion et l'information sera envoyée à votre municipalité.

Pendant environ un an, les éléments suivants seront évalués :

- Le nombre de collecte de votre bac à déchet
- Les quantités de déchets dans le secteur pilote par rapport aux autres secteurs de la municipalité
- La contamination du recyclage par des déchets
- La contamination des déchets par des matières recyclables ou compostables
- Les anomalies observées par le conducteur lors de la collecte
- Les impressions et suggestions des participants
- Les économies potentielles dans le cadre du renouvellement du contrat de collecte



Quels sont mes avantages, en tant que participant?

- Vous participez à un projet qui est important pour l'environnement
- Vous faites l'essai exclusif de ce mode de collecte qui pourrait être instauré dans toute la municipalité au cours des prochaines années
- Vous recevez un nouveau bac roulant à déchets (si requis)
- Vous êtes informé des résultats de votre municipalité en primeur et participez à la bonification de ce système
- Vous courez la chance de gagner l'un des 10 prix tirés au hasard parmi les citoyens admissibles au tirage. Le tirage sera réalisé parmi les participants ayant déposé leur bac sur le côté de la route 50 % moins de fois que le nombre de collectes effectué dans la municipalité. Par exemple, s'il y a 30 collectes par années, ceux qui auront mis leur bac moins de 15 fois à la rue seront admissibles au tirage.

*Le tirage sera réalisé pour les participants ayant mis leur bac moins de 50% du temps. Par exemple s'il y a 34 collectes par année, ceux qui auront mis leur bac moins de 17 fois à la rue seront éligibles au tirage.

**5 PRIX
DE 200 \$
POUR CEUX AYANT
UN BAC DE 240 L**

**5 PRIX
DE 150 \$
POUR LES BACS
DE 360 L***



Quel est mon rôle dans ce projet pilote de collecte intelligente?

- Je fais parvenir mon numéro de téléphone et mon courriel à l'adresse suivante : mathieuc@cartonek.com
- Je choisis la taille de mon nouveau bac (240 L ou 360 L). Si vous ne voulez pas changer de bac, la puce sera installée sur le vôtre
- J'utilise mon bac dès sa réception ou quand la puce sera installée, soit au plus tard en juin
- Je dépose mon bac de déchets à la collecte uniquement lorsqu'il est plein
- Je participe aux pauses-café qui seront organisées au début et à la fin du projet. Au cours de ces rencontres d'information, nous vous communiquerons les résultats en primeur et, surtout, nous recueillerons vos commentaires et vos suggestions pour améliorer les options de réduction des déchets

ATTENTION!

Pour la durée du projet pilote, la collecte des déchets sera le lundi. Les bacs non identifiés au projet ne seront pas ramassés.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Pour toute autre question concernant le projet pilote, veuillez communiquer avec Mathieu Caron au : mathieuc@cartonek.com • 418 387-4003, poste 254

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION!

Nous tenons à remercier la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'entrepreneur Matrec-GFL qui assume plus de 55 % des coûts du projet.